Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011 Numéro de version 1 Révision: 10.01.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- Nom du produit: DZ 8052
- Code du produit: 285530283
- Description: Solution de détartrant
- Emploi de la substance / de la préparation: Élimination des résidus du tartre
- Producteur/fournisseur:
  SI Analytics GmbH
  Hattenbergstr. 10
  55122 Mainz
  Deutschland
  Tel.: +49 6131 66-5111

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
  Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
  Les irritations de la peau et des yeux ne peuvent pas être exclues.
- Système de classification:
  La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- Marquage selon les directives CEE:
  La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".
- Phrases R: aucune
- Phrases S: aucune
- Identification particulière de certaines préparations:
  Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- Description:
  Mélange, composé des substances indiquées ci-après avec des additifs non dangereux:
  Aqua, acide sulfamidique

- Composants dangereux:

CAS: 5329-14-6 EINECS: 226-218-8 Numéro index: 016-026-00-0	acide sulfamidique	Xi R36/38 R52/53	10-20%

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011 Numéro de version 1 Révision: 10.01.2011

Nom du produit: DZ 8052

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.
- Après contact avec la peau:
  Laver abondamment à l'eau.
  Eliminer les vêtements contaminés.
  En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux:
  Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion:
  Faire boire de l'eau aussitôt (2 verres à eau au maximum).
  Ne pas provoquer de vomissements (danger de perforation et d'aspiration).
  Demander immédiatement conseil à un médecin.
- Indications destinées au médecin:
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés
  Troubles gastro-intestinaux
  Diarrhée
  Crampes
  Toux
  Essoufflement

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction appropriés:
  Le produit est incombustible. Choisir l'agent d'extinction en fonction de l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
  Peut être dégagé en cas d'incendie:
  Oxyde d'azote (NOx)
  Oxyde de soufre (SOx)
- **Conseils aux pompiers**
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
  Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
  Éviter le contact avec la peau et les yeux.
  Veiller à une aération suffisante.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
  Diluer avec beaucoup d'eau.
  Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
  Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
  Porter un équipement de protection personnelle (voir chapitre 8).
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011 Numéro de version 1 Révision: 10.01.2011

Nom du produit: DZ 8052

(suite de la page 2)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
  Ne conserver que dans le fût d'origine.
  Prévoir des sols résistant aux acides.
- Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
- Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker à température ambiante (15-25 °C).

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
  Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
  Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
  Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
  Oter les vêtements contaminés.
  Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Protection des mains: Gants de protection
- Matériau des gants
  Caoutchouc nitrile
  Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,35 mm
- Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques
- Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux acides

9 Propriétés physiques et chimiques

• **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**	
• Indications générales • Aspect: Forme: Couleur: • Odeur:	 Liquide Rouge Inodore
• valeur du pH à 25°C:	0,6
• Changement d'état Point de fusion: Point d'ébullition:	 -2,6°C 102°C
• Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
• Pression de vapeur à 25°C:	24 hPa
• Densité:	1,067 g/cm³
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	 Entièrement miscible
• Coefficient de partage (n-octanol/eau):	0,10 log POW (Sulfamidsäure, experim.)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011 Numéro de version 1 Révision: 10.01.2011

Nom du produit: DZ 8052

(suite de la page 3)

• Viscosité:
Cinématique à 25°C: 1,0 mm²/s

10 Stabilité et réactivité

• **Réactivité**
• Stabilité chimique
• Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
• **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux alcalis et aux métaux.
• **Produits de décomposition dangereux:** En cas d'incendie: voir chapitre 5.

11 Informations toxicologiques

• **Informations sur les effets toxicologiques**
• Toxicité aiguë:

• Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
5329-14-6 acide sulfamidique		
Oral	LD50	3160 mg/kg (rat) (RTECS)

• Effet primaire d'irritation:
• de la peau: En cas d'exposition prolongée, irritation possible de la peau et des muqueuses.
• des yeux: Irritations et dommages possibles, en particulier en cas de non traitement.
• Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

• Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

• **Toxicité**

• Toxicité aquatique:	
5329-14-6 acide sulfamidique	
LC50	70,3 mg/l, 96 h (Pimephales promelas) (IUCLID)

• **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
• Potentiel de bioaccumulation
Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.
• **Autres indications écologiques:**
• Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Effet nocif possible par modification du pH.

13 Considérations relatives à l'élimination

• **Méthodes de traitement des déchets**
• Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

• Catalogue européen des déchets	
06 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE
06 01 00	déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) d'acides
06 01 01*	acide sulfurique et acide sulfureux

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011 Numéro de version 1 Révision: 10.01.2011

Nom du produit: DZ 8052

(suite de la page 4)

- **Emballages non nettoyés:**
- Recommandation:
  Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
  Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

• Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):	8 (C1) Matières corrosives.
• No ONU:	3264
• Groupe d'emballage:	III
• Etiquette de danger:	8
• Nom d'expédition des Nations unies:	3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE SULFAMIQUE)

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

• Classe IMDG:	8
• No ONU:	3264
• Groupe d'emballage:	III
• No EMS:	F-A,S-B
• Marine Pollutant:	Non
• Segregation groups	Acids
• Désignation technique exacte:	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (SULPHAMIC ACID)

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

• Classe ICAO/IATA:	-
• No ID ONU:	3264
• Groupe d'emballage:	III
• Désignation technique exacte:	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (SULPHAMIC ACID)

15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

- Phrases importantes
  R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
  R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Acronymes et abréviations:
  ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
  RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
  IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
  IATA: International Air Transport Association
  IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
  ICAO: International Civil Aviation Organization
  ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression : 10.01.2011 Numéro de version 1 Révision: 10.01.2011

Nom du produit: DZ 8052

(suite de la page 5)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

cloup
42 à 48 Bd de Polangis - BP 260
94502 Champigny-sur-Marne - Cedex
Tél.: 01 48 83 21 76 - Fax.: 01 48 83 51 01
info@cloup.fr www.cloup.fr